

OÙ SE CACHENT LES CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ VERTE ?



Qui est
vert?

SOMMAIRE



1. Introduction	3
2. Consommer de l'électricité verte, ça veut dire quoi ?	5
3. La France au banc de l'Europe mais en progression	8
4. Qui consomme vert en France ?	14
5. Pourquoi y a-t-il si peu de consommateurs verts en France ?	21



Le mot de Jean-Damien Dumas

Directeur Général de QuiEstVert

La consommation d'électricité de source renouvelable est en plein essor en Europe. Si la France semble suivre le même chemin, c'est néanmoins avec beaucoup de retard. Toutefois, il y a des acteurs de premier plan, privés comme publics, qui se sont engagés. Ils sont présentés ici suite à une recherche effectuée pendant plus de 3 mois. Au terme de ce travail, force est de constater que les acteurs hésitent encore beaucoup à s'engager, communiquer voire promouvoir cette démarche vertueuse.

Pourtant celle-ci laisse présager un développement durable et efficient d'exploitation d'énergies plus respectueuses de l'environnement notamment en limitant sa dépendance aux aléas politiques.



A ce jour, en France, les consommateurs d'électricité de source renouvelable sont difficilement identifiables.

Comment est-il possible que cette démarche vertueuse en plein essor ne soit pas davantage encouragée ?

Bien que **61% des français soient favorables à la souscription d'une offre d'électricité verte¹**, la consommation volontaire d'électricité de source renouvelable souffre d'un manque de popularité et de compréhension à ce jour. **En 2017, seulement 6% de la consommation d'électricité est volontairement de source renouvelable.**

Cette première étude propose d'éclairer davantage sur l'ampleur du phénomène en synthétisant les données au niveau national puis en étudiant les entreprises et collectivités françaises qui ont réalisé cette démarche volontaire.

Durant trois mois, QuiEstVert a consulté, compilé et rassemblé les informations publiques fournies par les collectivités et entreprises installées en France afin de recenser celles qui ont choisi de consommer une électricité de source renouvelable.

L'objectif est de mettre en lumière leur démarche en espérant que d'autres suivent.

Ce rapport donne une première liste non exhaustive des organismes qui consomment de l'électricité verte.

61% des français

sont favorables à la souscription d'une offre d'électricité verte.

¹ <https://www.energie-mediateur.fr/wp-content/uploads/2018/11/2018-synthese-barometre-energie-info.pdf>



L'objectif de QuiEstVert est de promouvoir la consommation volontaire d'électricité de source renouvelable.

CONSOMMER DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE, ÇA VEUT DIRE QUOI ?



Un réseau d'électricité unique donc une réalité physique partagée solidairement

L'électricité reçue par le consommateur final est issue d'un réseau unique partagé par tous. C'est probablement une des plus belles réussites de politique de solidarité de notre pays. Elle permet au plus grand nombre d'accéder à cette source d'énergie devenue essentielle dans notre vie de tous les jours et ce, sans supporter individuellement des coûts d'infrastructure exorbitants.

L'électricité ne peut être différenciée une fois injectée dans le réseau. Il est donc illusoire de suivre son flux d'un point à un autre. Grâce aux compteurs électriques il est néanmoins possible de réaliser des mesures aux points d'injection et de soutirage ce qui est suffisant pour faire le lien entre un producteur et un consommateur. **La traçabilité est donc possible et même aisée !**

Grâce à cette traçabilité, le consommateur peut agir face à l'enjeu environnemental lié à l'électricité.

En 2016, la production d'électricité a été responsable de

42,5%

des émissions mondiales de CO₂²

C'est de loin le premier poste sur lequel tout consommateur doit agir pour que la transition écologique ait lieu.

² Selon l'Agence Internationale de l'Energie.

Le choix du consommateur grâce aux outils contractuels

Il détient le choix de l'entreprise, appelée de manière trop rapidement abrégée « fournisseur d'électricité », qui va lui commercialiser l'accès au réseau électrique.

Il dispose aussi du choix de l'origine de son électricité. Ces deux options découlent de la création de deux outils contractuels qui simplifient la réalité physique : la **Responsabilité d'Equilibre (RE)** et la **Garantie d'Origine (GO)**. Le premier permet d'assurer l'équilibre du réseau en tout temps. Le deuxième valorise la qualité environnementale des moyens utilisés pour remplir la première mission.

Les Garanties d'Origine (GO) sont l'unique preuve légale que l'électricité

consommée a été produite à partir de sources renouvelables (hydraulique, solaire, éolienne, biomasse, géothermique). Une GO achetée, c'est 1 MWh d'électricité renouvelable produite et injectée dans le réseau. Pour un consommateur l'obtention de GO permet de réduire comptablement son empreinte environnementale, à la fois de CO₂ et de déchets nucléaires³. En France, **l'utilisation d'un MWh d'électricité non couverte par une GO entraîne une empreinte de 57,3kg de CO₂ et de 2,1g de déchets nucléaires⁴.**

A titre d'exemple, un foyer français consomme en moyenne 4,73 MWh⁵ d'électricité par an et émet donc l'équivalent de 271,14kg de CO₂ et 9,93g de déchets nucléaires.

Un choix déterminant pour le développement des énergies renouvelables !

En effectuant ce choix, le consommateur agit pour la transition énergétique.

En déterminant sa préférence pour les énergies renouvelables, il incite au développement de celles-ci. **Ce choix est un levier puissant d'incitation à investir dans ces énergies s'il est réalisé à grande échelle** car plus le nombre de consommateurs d'électricité verte augmente, plus

la GO prend de la valeur pour le producteur.

Dans ces conditions, les incitations pour entretenir et développer des moyens de production respectueux de l'environnement deviennent plus fortes. **Il s'agit du scénario idéal pour un développement durable et efficace des énergies renouvelables.**

³ Selon, les critères établis et retenus par les protocoles internationaux, tels que le CDP.

⁴ Selon le calcul de Pownext (<https://www.pownext.com/fr/le-mix-national>)

⁵ Consommation annuelle moyenne d'électricité = consommation des sites résidentiels / nombre de sites résidentiels (153,3 TWh / 32,39 Millions de consommateurs) selon la CRE

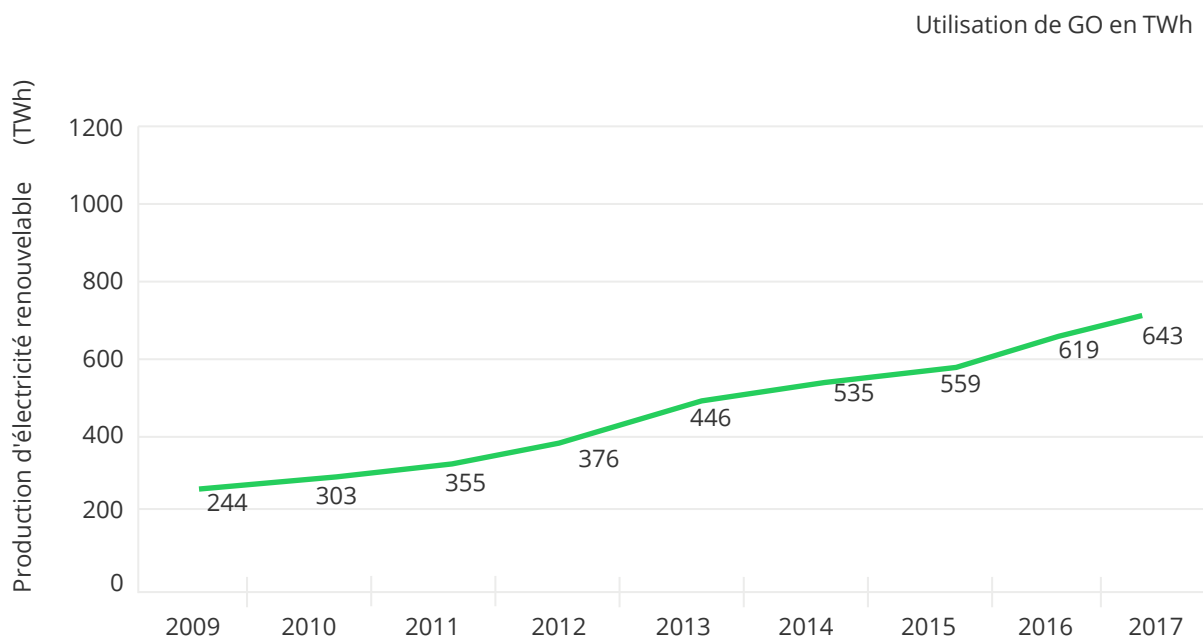
LA FRANCE AU BANC DE L'EUROPE MAIS EN PROGRESSION



À savoir :

En Europe la demande d'une électricité d'origine renouvelable ne fait qu'augmenter année après année. La Garantie d'Origine (GO) étant la preuve d'une consommation d'électricité d'origine renouvelable, son volume d'utilisation illustre la consommation volontaire d'électricité verte.

Evolution de la consommation volontaire d'électricité verte en Europe

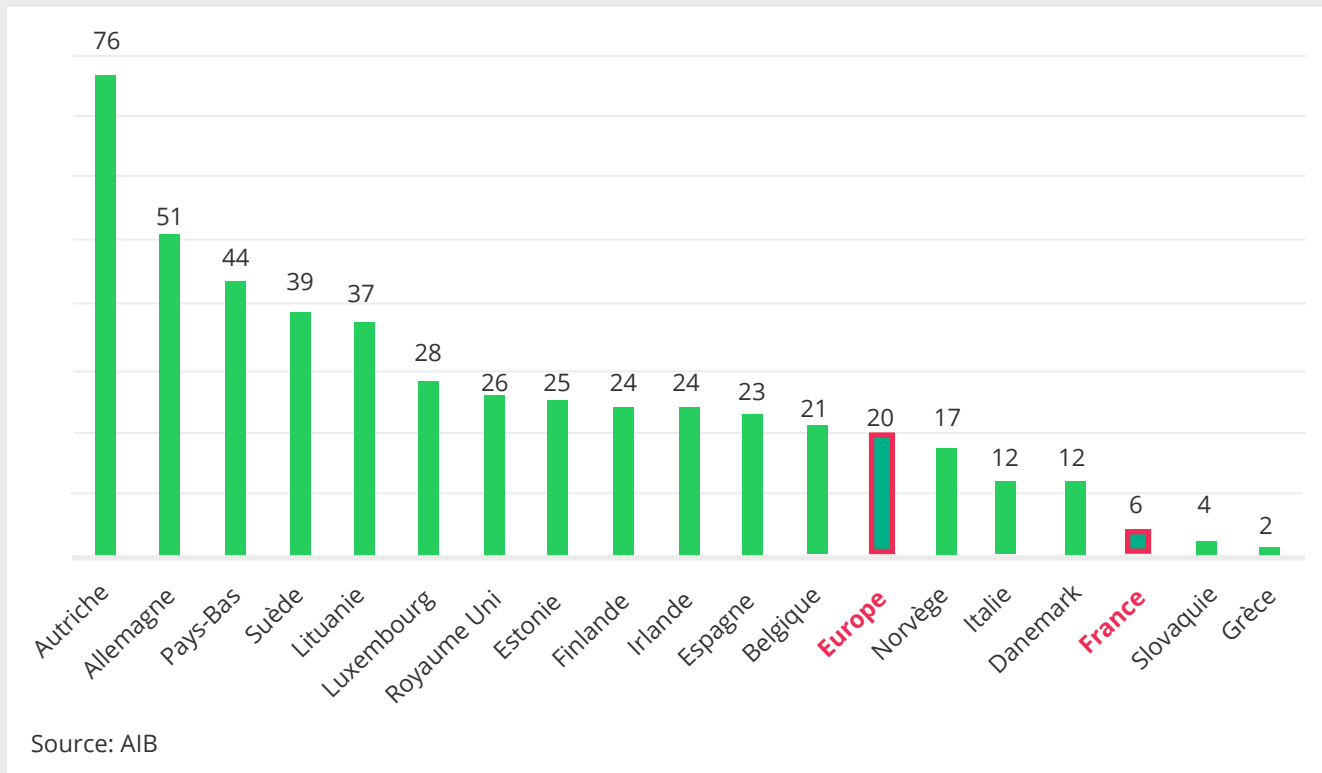


Source: Grexel, AIB

La France figure en queue du peloton européen. **Il semble exister un écart considérable entre l'engagement des français et celui réalisé par les consommateurs d'autres pays.**

Le taux de consommation volontaire d'électricité verte en France était de 6% en 2017 alors que la moyenne sur l'Union européenne à laquelle s'ajoutent la Norvège, la Suisse et l'Islande, est de 20%. Ce taux dépasse 50% en Allemagne et atteint même des sommets en **Autriche à 76%.**

Taux de consommation volontaire d'électricité verte



La démarche étant davantage plébiscitée dans d'autres pays, la France est exportatrice de GO. Cela signifie qu'il y a dans ce pays moins d'électricité d'origine renouvelable consommée que produite. En 2017, 21,9 TWh ont été exportées soit la moitié des GO émises sur le territoire alors que 14,7 TWh ont été importées⁶. Ce chassé-croisé est la résultante des comportements opposés d'EDF et de ses concurrents du secteur de la fourniture d'électricité. Les fournisseurs alternatifs positionnés comme verts sont responsables d'une part importante des GO importées. Le reste étant lié à l'achat direct de GO par les consommateurs sans passer par un fournisseur d'électricité. Du côté d'EDF, seul 12,2 TWh de GO relatives à sa production électrique en 2017 ont été utilisées en France alors que 25,9 TWh de GO ont été émises⁷. Une grande partie de ses GO est donc vendue à l'étranger

plutôt que laissée au bénéfice de ses clients en France. Ces exportations dégradent significativement le mix énergétique français et donc la qualité environnementale de la fourniture d'électricité restée au tarif réglementé notamment. **Une GO renouvelable représente 0 g de CO₂ par MWh consommé.**

Or si une GO est exportée hors de France, notre pays reçoit en contrepartie une émission de 503 kg de CO₂ pour le MWh correspondant. Ainsi l'exportation nette de 7,2 TWh de GO hors de France dégrade notre mix national de 3 628 224 tonnes de CO₂⁸. Pour les mêmes raisons, le mix énergétique français s'alourdit de 6,62 tonnes de déchets hautement radioactifs.

Cette situation est une des conséquences directes du manque de maturité et d'alerte des consommateurs français et des organismes qui les informent.

⁶ https://www.powernext.com/sites/default/files/download_center_files/20180705_Powernext_publishes_the_French_residual_mix_for_2017.pdf

⁷ <https://www.powernext.com/registry-data>

⁸ https://www.aib-net.org/documents/103816/176792/AIB_2017_Residual_Mix_Results_v11.pdf/8eb82c2b-0fe9-5786-6b21-03e8b6830a94

Des engagements en Europe & leurs impacts concrets

Il existe des pays en Europe où la consommation volontaire d'électricité verte permet un développement sain des énergies renouvelable.

L'exemple des Pays-Bas est particulièrement édifiant. Beaucoup d'entreprises y consomment de l'électricité verte notamment Nederlandse Spoorwegen, la compagnie de transport ferroviaire qui s'est engagée à **consommer 100% d'électricité provenant d'éoliennes néerlandaises**. Dans ce pays, le réseau électrique lui-même couvre sa consommation d'électricité avec des GO.

La conséquence est qu'aux Pays-Bas, des projets d'éoliennes sont désormais financés grâce à la valeur de marché de l'électricité verte et sans recourir aux subventions.

Le financement efficient et durable des énergies renouvelables est aussi envisageable en France mais à condition que les grands groupes s'engagent à s'assurer que leur consommation d'électricité soit verte.

Le premier parc
éolien off-shore
financé sans
subvention
a vu le jour en **2018**

Il s'agit de Hollandse (Zuid) 3 & 4
d'une capacité de 700 MW.



En France, la consommation d'électricité verte progresse

Evolution à la hausse de l'utilisation des Garanties d'Origine (GO)

Il semblerait que la consommation d'électricité d'origine renouvelable soit un phénomène en plein essor depuis deux ans. En 2017, la consommation volontaire d'électricité verte représentait 29,3 TWh (dont 20,99 TWh couverts par des GO françaises).

6.1% de l'électricité consommée en France est d'origine renouvelable

Cela représente une augmentation de 6,7 TWh en un an.

L'impulsion des fournisseurs

EDF a utilisé 12,2 TWh de GO issues de la production électrique de 2017 soit moins d'un tiers du volume total alors que sa part de marché représentait 85% de la fourniture totale d'électricité. Il est intéressant d'observer la stratégie des fournisseurs alternatifs majeurs tels qu'Engie, Total et les nouveaux entrants E.Leclerc et Vattenfall sur le marché du consommateur résidentiel. Ils se sont tous engagés à proposer exclusivement des offres 100% vertes. Le seul fournisseur disposant de parts de marché significatives sur le segment résidentiel qui n'a pas souhaité le

faire est Direct Energie. Ce dernier ayant été racheté par le groupe Total, il pourrait voir son offre évoluer si le géant pétrolier souhaite être cohérent avec son engagement initial à savoir de proposer une offre 100% verte à ses clients résidentiels. A cela s'ajoute des offres de fournisseurs plus petits qui ont fait le même engagement.

En France à ce jour, il existe 46 offres d'électricité verte proposées par 26 fournisseurs⁹ sur le marché résidentiel.

⁹ http://quiestvert.fr/comparateur-fournisseurs-delectricite/?form_verif=qev&option2_hphc=0&part_hp=50&chauffage=0&personnes=4&surface=50&estim_conso=2512&estim_conso_hp=1256&estim_conso_hc=1256&estim_puissance=6
Sur les 60 offres d'électricité proposées aux consommateurs sur QuiEstVert, 46 sont des offres vertes.

L'impulsion des consommateurs

L'impulsion vient également des consommateurs ayant choisi d'obtenir des GO directement des producteurs ou conjointement avec une offre d'électricité d'un fournisseur d'électricité. Si l'ouverture du marché s'est faite progressivement depuis une quinzaine d'années, c'est en 2016 avec la fin des Tarif Réglementé de Vente (TRV) pour les point de consommation supérieur à 42 kVA de puissance souscrite que l'opportunité d'opter pour une électricité d'origine renouvelable fut sérieusement étudiée par les entreprises et collectivités. Certaines choisissent alors de passer à l'électricité verte et certaines en font **un cheval de bataille de leur politique environnementale.**

En témoigne la politique énergétique de la ville de Paris et celle de l'entreprise Orange. A titre d'exemple, la ville de Paris a choisi d'alimenter certains de ses bâtiments publics avec de l'électricité 100% renouvelable. La maire de Paris est convaincue de l'importance du rôle de la demande d'électricité verte par l'état et les collectivités. Ainsi, elle a déclaré que les « bâtiments publics doivent jouer un rôle essentiel ».¹⁰

Dans le même ordre d'idées, le responsable de la communication Responsabilité sociale des entreprises du groupe Orange France déclarait sur QuiEstVert :

“

*Nous consommons vert depuis environ deux ans. Orange se fournit en garanties d'origine d'électricité verte dans le cadre des projets que nous menons autour des véhicules électriques. En consommant de l'énergie 100% renouvelable, notre objectif est, outre de s'inscrire dans la transition énergétique, de palier et compenser la consommation électrique due à la recharge de nos véhicules, en y intégrant l'équivalent en électricité verte.*¹¹

”

¹⁰ <https://www.parismatch.com/Actu/Environnement/L-electricite-de-Paris-100-verte-des-2016-864241>

¹¹ <http://quiestvert.fr>

QUI CONSOMME VERT EN FRANCE ?



Durant trois mois, QuiEstVert a consulté et étudié les informations publiques fournies par les collectivités et entreprises installées en France afin de recenser celles qui ont choisi de consommer une électricité de source renouvelable.

Rapidement, la forte opacité de l'information a été un obstacle pour le rassemblement des données. 805 entreprises et collectivités de toutes tailles ont été recensées. Parmi elles, 172 utilisent de l'électricité d'origine renouvelable.

Les volumes d'électricité verte consommée par les organisations étudiées

Secteur	Nombre d'entité répertorié	Nombre d'entités utilisant de l'électricité verte	Consommation annuelle d'électricité verte en TWh	CO ₂ évités en tonnes (en une année)	Quantité de déchets nucléaires évités en kg (en une année)
Industrie	262	29	1.18	68 051	2 447
Services	434	105	5.09	292 172	10 991
Administrations	109	38	0.54	31 205	1 159
Total	805	172	6.81	391 428	14 597

133 entreprises françaises ont atteint 100% de consommation d'électricité verte.

Leur consommation électrique cumulée est estimée à 6,81 TWh. **Cet échantillon représente donc environ 23% de la consommation volontaire d'électricité verte en France en 2017 qui s'élève à 29.3 TWh.** En appliquant le facteur d'émission de l'AIB¹², ce volume d'électricité verte consommé permet une réduction cumulée de 391 428 tonnes de CO₂ dans le bilan scope 2¹³ de ces organisations.

¹² https://www.aib-net.org/documents/103816/176792/AIB_2017_Residual_Mix_Results_v13/8eb82c2b-0fe9-5786-6b21-03e8b6830a94

¹³ Le scope 2 consiste à évaluer l'empreinte carbone liée à l'utilisation directe d'énergie secondaire (électricité, chaleur)

Des entreprises industrielles qui utilisent de l'électricité verte en France

Entreprises	Pourcentage d'électricité verte
ST Microelectronics	70%
Air Products	100%
Expanscience Laboratoire	100%
Metafensch	100%
L'Oréal	100%
Coca-Cola	100%
Orangina Suntory France	100%
Groupe Rocher	100%
Valrhona	100%

LES 29 ENTREPRISES DU SECTEUR INDUSTRIEL AYANT DÉCLARÉ UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE.

Leur volume de consommation d'électricité verte est estimé à 1,18 TWh ce qui représente 17,3% du volume total d'électricité verte répertorié dans notre étude.

9 entreprises regroupent 84,57% de la consommation d'électricité verte de ce sous-échantillon.

Celui-ci comporte des grands groupes qui, soit en raison de la notoriété de leurs marques auprès du grand public, soit pour répondre à des attentes de leurs clients B to B surveillant l'impact environnemental de leur chaîne de valeur, s'engagent dans une démarche de consommation responsable d'énergie en optant pour des sources renouvelables.



L'exemple d'Apple illustre le second cas. En s'engageant pour une consommation 100% d'électricité verte sur tous ses sites dans le monde, l'entreprise a inspiré 23 de ces fournisseurs à faire autant¹⁴.

Cet engagement d'Apple a certainement eu un impact sur ses concurrents également dont Samsung¹⁵ qui s'est également fixé l'objectif de se fournir de l'électricité d'origine renouvelable à 100% d'ici 2020.

¹⁴ <https://www.apple.com/fr/newsroom/2018/04/apple-now-globally-powered-by-100-percent-renewable-energy/>

¹⁵ <https://www.zdnet.fr/actualites/samsung-veut-voir-la-vie-en-vert-a-100-d-ici-2020-39869651.htm>

Les 16 plus grosses entreprises de services consommatrices d'électricité verte

Entreprises	Pourcentage d'électricité verte
Groupe La Poste	70%
McDonalds	100%
Crédit Agricole	100%
Le groupe Auchan Holding	100%
BPCE	100%
Microsoft	100%
Louvre Hôtels	100%
Picard	100%
Unibail Rodamco	100%
Groupe Galeries Lafayette	100%
Hermès International	100%
IKEA	100%
Lagardère	100%
Kering	100%
Colruyt	100%
TF1	100%
Maison du Monde	100%

105 ENTREPRISES DE SERVICE ONT FAIT LE CHOIX DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE.

Ces entreprises sont les plus représentées dans l'échantillon. Les plus grosses consommations proviennent du secteur de la grande distribution, la restauration rapide et le secteur banque/assurance. A noter que le groupe La Poste figure en tête de cette liste grâce à sa volonté d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses activités. Ainsi, le groupe La Poste affirme que « *...depuis le 1^{er} octobre 2015, il achète, pour approvisionner ses 1 300 sites majeurs (soit les deux-tiers de la consommation électrique des bâtiments postaux) de l'électricité 100% d'origine renouvelable* »¹⁶.

Des aéroports aussi s'engagent particulièrement dans cette démarche. Le volume total d'électricité verte demandée par ces entreprises est d'environ 5,09 TWh. Ce chiffre représente la consommation annuelle d'électricité d'environ 1 029 530 ménages¹⁷ français. La consommation d'électricité renouvelable de 16 entreprises représente plus de 79,6% d'électricité verte utilisée par ces 105 entreprises.

“

La démarche de consommer de l'électricité verte s'inscrit dans la politique RSE des entreprises. A titre d'exemple, le manager énergies du Groupe Rocher a témoigné lors d'un entretien avec QuiEstVert qu'il a toujours eu conscience de sa responsabilité sociétale et environnementale. La marque promeut des produits d'origine naturelle, et respectueux de la santé des consommateurs ainsi que de leurs attentes qualitatives.¹⁸

L'assureur français AXA a témoigné que « Lorsque de grandes entreprises comme Axa passent aux énergies renouvelables, nous (...) aidons à accélérer la transition vers l'énergie verte ». ¹⁹

”

¹⁶ <https://legroupe.laposte.fr/espace-presse/liste-des-communiqués/le-groupe-la-poste-devient-la-premiere-entreprise-francaise-a-rejoindre-l-initiative-internationale-re100>

¹⁷ <https://www.fournisseurs-electricite.com/guides/consommation/consommation-electrique-moyenne>

¹⁸ <http://quiestvert.fr/interview-de-charlotte-leprince-category-manager-energies-pour-le-groupe-rocher/>

¹⁹ <https://www.novethic.fr/actualite/energie/energies-renouvelables/isr-rse/apple-premiere-capitalisation-de-la-planete-fonctionne-desormais-a-100-aux-energies-renouvelables-145707.html>

38 COLLECTIVITÉS ET ADMINISTRATIONS RÉPERTORIÉES

Les villes souhaitent de plus en plus que l'électricité consommée par les bâtiments communaux, écoles publiques, musées et parcs soit couverte par une électricité de source renouvelable. Comme évoqué précédemment, les nouvelles connaissances relatives au marché et la possibilité de contractualiser ses choix procèdent, en grande partie, de la fin des tarifs réglementés. Parmi les grandes villes françaises consommant de l'électricité verte, figurent Paris, Lyon, Lille, Toulouse ou encore Montpellier. Ces villes sélectionnent des fournisseurs accompagnant leurs offres de garanties d'origine provenant de producteurs d'électricité respectant un certain nombre de critères

environnementaux. La ville de Paris a ainsi sélectionné 3 fournisseurs d'électricité (Plüm Energie, Enercoop et Hydroption) lors de son dernier appel d'offres pour la couverture de la consommation de plus de 4 760 lieux publics de Paris. Chacun de ses fournisseurs se différencie par la qualité des garanties d'origine proposées.

En 2017, la ville de Paris a ainsi réduit son empreinte carbone & nucléaire :

-22 146 tonnes de CO₂ **- 816 kg de déchets nucléaires**

Selon les facteurs d'émissions du réseau français calculé par l'AIB.²⁰

²⁰ https://www.aib-net.org/facts/european_residual_mix

La ville de Villeneuve d'Ascq a également choisi une consommation d'électricité verte en passant par un achat groupé organisé par l'UGAP. Le maire de cette ville a annoncé que : « **Très vite, nous avons opté pour l'électricité verte à 100 %, issue de l'éolien, de l'hydraulique ou du solaire, ce choix s'inscrit dans la continuité de la politique de la ville en matière d'énergie suite à la charte adoptée en 2010 qui nous engage à réduire de 20 % nos émissions de CO₂ via le recours à la même proportion d'énergie renouvelable** ».²¹

Les collectivités qui s'engagent permettent de donner un signal fort à la société civile. Elles contribuent à ce que des valeurs s'ancrent solidement parmi les citoyens.

Alors que la fin des tarifs réglementés jaune et vert invitaient à faire ce choix déterminant, très peu de collectivités figurent parmi les consommateurs d'électricité verte. **Mais par-dessus tout, il a été difficile d'obtenir de l'information sur les collectivités qui ont fait ce choix.**

²¹ https://www.ugap.fr/grace-a-lugap-villeneuve-dascq-passe-a-lelectricite-verte_3465929.html

Top 5 des villes ayant opté pour l'électricité verte

Ville	Pourcentage d'électricité verte	Volume d'électricité verte consommée par an en GWh	Quantité de CO2 évitée en tonne (en une année)	Quantité de déchet nucléaire évité en Kg (en une année)
Paris	100%	387	22 146	816
Lyon	50%	50	1 433	53
Toulouse	83%	25	1 189	44
Nantes	100%	5	287	11
Montpellier	100%	2.5	143	5
Total		469.5	25 198	929

DES ENTREPRISES PRÉSUMÉES DE CONSOMMER VERT EN FRANCE

64 entreprises ont été répertoriées comme probables consommatrices d'électricité verte en France. Cette présomption découle de communication de cet engagement à l'échelle mondiale sans avoir le détail concernant notre pays. Ces entreprises représentent 19,86 TWh de consommation électrique en France et leur part d'électricité verte serait estimée à 23,11%.

Ces entreprises n'ont pas été comptabilisées dans les chiffres présentés ci-dessus.

POURQUOI Y A-T-IL SI PEU DE CONSOMMATEURS VERTS EN FRANCE ?



A savoir :

De par leur volume d'électricité consommée et leur influence, le rôle des grands groupes et des collectivités s'avère essentiel pour le développement d'un financement durable des énergies renouvelables. Leur choix est donc déterminant.

Pourquoi tant d'attente en France ?

La première raison semble être **le retard pris dans l'ouverture du secteur de l'électricité à la concurrence**. A titre d'exemple, il a fallu attendre le 1^{er} janvier 2016 pour mettre fin aux tarifs réglementés pour « tarifs vert » et « tarifs jaune »²².

Le jeu de la concurrence n'a pas encore suffisamment permis aux acteurs du marché de promouvoir efficacement la consommation d'électricité verte auprès des consommateurs. De son côté, le fournisseur historique EDF n'a pas particulièrement fait d'effort marketing afin de promouvoir ce choix. Sa première offre résidentielle est apparue le 1^{er} décembre 2015 peu de temps après le début de la COP 21 de Paris.

Mais il paraît évident aujourd'hui que cette raison n'est pas la seule.

La communication associée à cette démarche vertueuse reste jugée délicate par les entreprises et collectivités qui l'initient.

La peur de se faire accuser de « greenwashing » semble importante, ce qui paradoxalement pourrait bloquer les initiatives. D'autres influenceurs majeurs ont un rôle à jouer dans la promotion de cette démarche auprès du grand public.

²² <http://www.tarifsreglementes-cre.fr/>



L'effet domino attendu

Les consommateurs d'électricité verte contribuent au développement des énergies renouvelables de par leur effort financier réalisé. Toutefois, bon nombre d'effets périphériques doivent être également pris en compte. En communiquant et en incitant leurs parties prenantes, ils contribuent à un effet domino.

Il ressort de cette étude que les premiers à consommer de l'électricité verte sont les entreprises de services qui sont en relation directe avec le grand public. Cela semble logique. Elles subissent une plus forte pression de leurs parties prenantes et la part de l'électricité dans leurs coûts est proportionnellement moins élevée qu'une entreprise industrielle. Mais les autres suivent, car désormais les premières demandent à leurs partenaires d'en faire autant.

Ainsi, des entreprises moins connues s'engagent dans cette démarche. Les investisseurs deviennent également exigeants quant aux actions des entreprises. Les rapports du Carbon Disclosure Project²³ en témoignent.

Cet effet domino a besoin du soutien des influenceurs tels que les organismes d'Etat à savoir la CRE, le Médiateur National de l'Energie, l'Ademe ou la DGEC et également des associations de consommateurs tels qu'UFC Que Choisir ou d'ONG comme WWF, Greenpeace ou la Fondation pour la nature et l'homme. Reste à connaître leur position sur ce sujet ainsi que leur volonté à promouvoir cette démarche.

²³ https://b8f65cb373b1b7b15feb-c70d8ead6ced550b4d987d7c03fcdd1d.ssl.cf3.rackcdn.com/comfy/cms/files/files/000/001/290/original/A_list.pdf

Sources des données de l'étude

Les données sur la consommation d'électricité verte des entités répertoriées ont été constituées à partir des informations publiques. Ces dernières sont disponibles sur :

- Le rapport annuel des entreprises et collectivités;
- Le rapport de développement durable des entreprises et collectivités ;
- Les sites internet des entreprises et collectivités

Les informations disponibles sur les sites internet de Powernext, l'Association of Issuing Bodies (AIB), RE100, RECs International, ENTSOE.

La liste complète des entreprises et collectivités utilisant de l'électricité verte selon cette étude est disponible sur le site **QuiEstVert** sous la rubrique « Entreprises ».

Verbatim issu du dernier rapport du 13/11/2018 du Médiateur de l'Énergie :

“

Je me réjouis que les Français soient mieux informés sur le fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Cependant, je ne peux que regretter que la concurrence s'accompagne parfois de mauvaises pratiques commerciales, qui nuisent à la confiance des consommateurs. Je les invite à être vigilants, et à signaler les abus dont ils seraient victimes.

”

Jean Gaubert, Médiateur National de l'Énergie.



OÙ SE CACHENT
LES CONSOMMATEURS VERTS ?

.....
WWW.QUIESTVERT.FR